

Au sujet des dépenses, monsieur le président, je répondrai que nous dépensons déjà environ 80 millions de dollars par année . . .

M. Chrétien: 125 millions.

M. Trudeau: . . . 125 millions, comme le dit le président du Conseil du Trésor, pour que les provinces enseignent l'autre langue officielle chez elles. Il est important pour nous et pour tous les députés de nous assurer que ces sommes seront bien dépensées. Il existe maintenant un gouvernement créditiste en Colombie-Britannique, j'espère par exemple qu'il écouterait le chef créditiste, et qu'il se mettra à enseigner la langue française dans toutes les écoles de la province.

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT EST DISPOSÉ À RÉALISER L'UNITÉ NATIONALE PAR L'ENSEIGNEMENT DES DEUX LANGUES OFFICIELLES

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Le premier ministre peut être assuré qu'il aura moins de difficultés à faire comprendre le premier ministre créditiste de la Colombie-Britannique qu'il en a à faire comprendre M. Bourassa de la province de Québec, dans bien des domaines.

Le point sur lequel je veux attirer l'attention de la Chambre, c'est justement le fait de pouvoir aider financièrement les provinces. Je n'ai pas parlé d'une période de 25 ans, j'ai dit que, si on enseignait immédiatement aux jeunes, dès les premières années d'étude, le français ou l'anglais, ou les deux, dans moins de cinq ans, nous aurions des petits Canadiens français et anglais qui manieraient la langue seconde avec une facilité étonnante, alors que les fonctionnaires, eux, ne peuvent pas encore la manier. On ne peut pas les blâmer, on n'apprend pas aussi facilement à 60 ans qu'à cinq ou six ans.

Alors le gouvernement fédéral est-il disposé, non pas à financer 60 ou 125 millions, mais les millions nécessaires à l'unité nationale par le biais de l'appartenance aux deux langues?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, j'ai déjà donné un chiffre de 80 ou de 125 millions. Ce sont des sommes considérables. Je ne sais pas si le député suggère que nous en mettions davantage à la disposition des provinces, et que de ce fait nous enlevions cela au programme des langues officielles du gouvernement fédéral. Je suis disposé, dans les discussions à venir, à étudier des propositions précises, mais quand l'honorable député dit que ça va aller plus vite dans le cas de la Colombie-Britannique, l'avenir nous dira s'il aura réussi dans trois jours.

* * *

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

LA COMMANDE D'AVIONS LOCKHEED—LA DÉCISION PRISE LORS D'UN RÉCENT ENTRETIEN—DEMANDE DE PRÉCISIONS

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Le ministre fera-t-il une déclaration aujourd'hui à l'appel des motions concernant l'avion patrouilleur à long rayon d'action et les décisions prises par le Canada et, sinon, peut-il communiquer à la Chambre les décisions auxquelles on est arrivé hier soir avec M. Wilson de Lockheed outre celle du ministre de se donner 30 jours de grâce pour

Questions orales

décider de donner suite ou non au contrat et de payer nos justes dettes? Quelles décisions ont été prises?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, comme j'ai toujours cru que le député de Victoria était un adepte des forces armées canadiennes, je vais me contenter de lire, en guise de commentaire, les paroles qu'il a prononcées le 24 octobre: Il a dit que le ministère connaissait ce problème depuis bien des années, à savoir que l'on affectait une proportion trop faible du budget de la défense à l'achat de matériel. Il préconise l'achat de nouveau matériel pour doter les forces armées canadiennes, et c'est précisément ce à quoi visent les négociations.

● (1430)

Des voix: Oh, oh!

M. McKinnon: Je reste presque interdit devant l'attaque du ministre.

Des voix: Bravo!

M. McKinnon: Je suis favorable à l'achat de nouveau matériel, mais le gouvernement temporise depuis huit ans—et j'y suis toujours favorable, mais pas à n'importe quel prix.

Des voix: Bravo!

LA COMMANDE D'AVIONS LOCKHEED—DEMANDE DE DÉPÔT DE LA LETTRE DE M. HEPPE—LE MOTIF DE L'OMISSION DE LA VÉRIFICATION DES DISPOSITIONS FINANCIÈRES

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Puisque le ministre ne veut pas répondre à cette question, il acceptera peut-être de répondre à ma question supplémentaire. Hier, le ministre a montré aux journalistes une lettre de M. R. R. Heppé de Lockheed, signalant qu'un problème de financement se posait depuis l'été dernier. Le ministre accepterait-il de déposer la lettre de M. Heppé et pourrait-il expliquer à la Chambre pourquoi il n'a pas vérifié les dispositions financières avant la fin de décembre étant donné l'avertissement tacite que renfermait la lettre de M. Heppé? Comment se fait-il qu'il était au courant d'un petit problème au milieu de l'été mais qu'il ignorait le grave problème qui se posait en novembre?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): La lettre en question n'a pas fait l'objet d'un débat à la Chambre, aussi n'est-il pas nécessaire de la déposer.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Vous n'avez qu'à la donner à la presse.

M. Richardson: Au début de l'année, le ministre était parfaitement conscient des problèmes de financement et d'achèvement du contrat. J'ai expliqué souvent qu'on nous avait clairement indiqué que Lockheed pourrait donner son soutien. Je pense que je vais citer cette lettre, aussi je serai contraint de la déposer. Je pense que cela permettra de savoir une bonne fois pour toutes si la société Lockheed était en fait . . .

Une voix: Règlement.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je suis certain que la Chambre apprécie le fait que le ministre veuille déposer la lettre. Toutefois, si je dois chercher à éviter que les questions soient trop longues, il en va de même des réponses pendant la période des questions. Je demande donc au ministre d'abréger.